

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

# SOMMAIRE

|                                        |       |
|----------------------------------------|-------|
| Édito                                  | 03    |
| Plateforme RSE                         | 04    |
| Renouvellement de la gouvernance       | 05    |
| 2024 en chiffres                       | 06    |
| Feuille de route stratégique 2024-2026 | 07    |
| Publications                           | 08-12 |
| Évènements                             | 13-19 |
| Revue de presse et médias              | 20-21 |

“ L’année 2024 a illustré la singularité de la Plateforme RSE en tant qu’espace unique de concertation et de dialogue ainsi que sa capacité à éclairer le débat public sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance soulevés par la responsabilité sociétale des entreprises.

Le séminaire sur le « *Volet sociétal de la loi PACTE* » s’est conclu en mars par la publication d’un livret visant à analyser les synergies entre la Loi PACTE et la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).

La publication en mai de l’avis « *RSE et ODD* » a permis d’identifier les facteurs clés de succès pour renforcer l’intégration des Objectifs de Développement Durable aux stratégies des entreprises. Les ODD sont une boussole qui permet de guider et structurer les actions des entreprises ainsi qu’un levier de transformation des modèles d’affaires.

L’avis « *Favoriser l’intégration professionnelle des personnes réfugiées* », publié en septembre, est le fruit d’un travail collectif initié suite à la saisine de la Délégation Interministérielle à l’Accueil et à l’intégration des Réfugiés. Les travaux ont permis d’identifier la complémentarité des rôles de l’ensemble des acteurs, l’intégration professionnelle des personnes réfugiées relevant d’une responsabilité partagée.

Inscrivant ses travaux au cœur de l’actualité européenne, la Plateforme RSE a également mis en place, en octobre, un groupe de travail relatif à « *l’entreprise responsable : le déploiement du reporting de durabilité est-il un des vecteurs de transformation dans l’entreprise ?* ». Les premières conclusions et recommandations sont attendues pour le printemps 2025.

Enfin, l’année fut marquée par l’élaboration d’une feuille de route stratégique dont l’adoption a permis de fixer le cap jusqu’en 2026 concernant les futurs travaux, l’organisation et le fonctionnement, la communication ainsi que l’influence institutionnelle de la Plateforme RSE.

Ces réalisations s’appuient sur l’expertise de l’équipe du Secrétariat permanent mis disposition par France Stratégie ainsi que la mobilisation et l’engagement des membres de la Plateforme RSE, que je remercie.

En 2025, cette dynamique sera amplifiée. En phase avec les attentes sociétales et les évolutions réglementaires, les travaux de la Plateforme RSE renforceront les réflexions déjà engagées sur la transformation des modèles d’affaires, la responsabilité territoriale des entreprises et les chaînes de valeur.



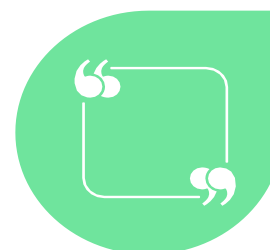
Guillaume de Bodard  
Président de la Plateforme RSE



# Plateforme RSE

Installée auprès de France Stratégie en 2013, la Plateforme RSE est un espace de dialogue, de concertation et de construction de propositions.

Elle réunit les parties prenantes de la responsabilité sociale des entreprises en France : réseaux d'acteurs, entreprises, partenaires sociaux, organisations de la société civile, chercheurs et institutions publiques.



## • **PLATEFORME NATIONALE**

Elle regroupe les administrations compétentes, les organisations représentant les entreprises et le monde économique, les organisations syndicales de salariés, des représentants de la société civile et de la recherche.

## • **PUBLICATION D'AVIS**

Elle émet des avis sur les questions qui lui sont soumises.

## • **RECOMMANDATIONS**

Elle formule des recommandations sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par la responsabilité sociale des entreprises.

# Renouvellement de la gouvernance



**Guillaume de BODARD**

Le 26 mars 2024, les membres du bureau de la Plateforme RSE ont élu Guillaume de BODARD à la fonction de président pour un mandat de deux ans



**Bettina LAVILLE,**  
Représentante du  
pôle des  
chercheurs et  
développeurs de la  
RSE  
**Comité 21**



**Geoffroy DE VIENNE**  
Représentant du  
pôle des  
organisations  
syndicales de  
salariés  
**CFTC**



**Ghislaine HIERSO**  
Représentante du  
pôle des  
organisations de la  
société civile  
**Les petits  
débrouillards**

# 2024 en chiffres

Organisations

50

Réunions de groupe de travail

27

Assemblées plénières

16

8

3

Recommandations

Réunions de bureau

# Élaboration de la feuille de route stratégique 2024-2026

La Plateforme RSE a adopté une feuille de route pluriannuelle (2024-2026) autour de quatre axes : thématiques de travail, organisation et fonctionnement, communication et influence institutionnelle. Cette feuille de route vise à renforcer l'impact de la Plateforme RSE en soutenant l'adoption de pratiques durables et en accompagnant les entreprises dans leur transition vers une responsabilité sociétale accrue.

Le programme de travail s'articule autour des thématiques suivantes :

- « *Entreprise responsable : le déploiement du reporting de durabilité est-il un des vecteurs de transformation de l'entreprise ?* »
- « *Les entreprises et leurs relations avec leurs parties prenantes sur le territoire : vers une responsabilité territoriale des entreprises ?* »
- « *La déclinaison des nouvelles réglementations RSE dans les chaînes de valeur (achats responsables, sous-traitance, application des normes CSRD aux PME de la chaîne de valeur)* »

# Publications

# Séminaire interne – 12 mars 2024

## VOLET SOCIÉTAL DE LA LOI PACTE ET CSRD – Complémentarités et synergies

Le séminaire interne se déroulait autour de deux tables rondes :

La [première table ronde](#) visait à identifier dans quelle mesure les entreprises se sont approprié la nouvelle rédaction de l'article 1833 du Code civil, modifié par la loi PACTE. Sont intervenus :

- **Kevin Levillain** : Enseignant-chercheur au sein du Centre de Gestion Scientifique de Mines ParisTech
- **Nicole Notat** : Co-auteure du rapport "L'entreprise, objet d'intérêt collectif" et coordonnatrice de l'Observatoire de la raison d'être
- **Alain Schnapper** : Vice-président de la Communauté des entreprises à mission
- **Sylvain Moura** : Chef de projet au département économie de France Stratégie

La [deuxième table ronde](#) a exploré comment la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) peut encourager une meilleure prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux par les entreprises. Sont intervenus :

- **Pascal Durand** : Député européen et rapporteur pour le Parlement européen sur la CSRD
- **Éric Duvaud** : Directeur des normes de durabilité au sein de l'Autorité des Normes comptables et membre du Sustainability Reporting de l'EFRAG
- **Christelle Forzy** : Directrice QHSE et développement durable de la coopération Maisadour
- **Anne-Sophie Romagny** : Sénatrice, co-rapporteuse de la mission « Directive CSRD : du décryptage à l'avantage »

L'animateur de ces deux tables rondes était Martin Richer, fondateur de Management & RSE

[Retrouvez ici le livret du séminaire interne](#)



# RSE et ODD (mai 2024)

Dans cet avis, la Plateforme RSE examine les liens entre la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et les objectifs de développement durable (ODD). Elle propose une réflexion sur leur intégration dans les stratégies des entreprises à mi-parcours de l'Agenda 2030.

Cet avis s'appuie sur un diagnostic des pratiques actuelles, identifie les freins ainsi que les leviers pour améliorer cette intégration. Il formule des recommandations visant à mobiliser les entreprises, les pouvoirs publics et les autres parties prenantes afin de favoriser une transition vers des modèles plus durables et responsables.

[Retrouvez ici l'intégralité de l'avis](#)

[Visionnez la webconférence de l'avis](#)



13

Réunions de  
groupe de travail

15

Recommandations

# Favoriser l'intégration professionnelle des personnes réfugiées (septembre 2024)

Dans cet avis, publié à la suite d'une saisine de la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des personnes réfugiées, la Plateforme traite de la contribution des entreprises à l'intégration professionnelle des personnes réfugiées en France dans le cadre de leur responsabilité sociétale. Une intégration réussie repose sur quatre piliers : la maîtrise de la langue, l'intégration culturelle, le logement et le niveau de qualification reconnu au regard des besoins de recrutement.

L'avis vise à identifier les leviers et freins à cette intégration en tenant compte des défis pratiques liés à l'accueil de ces populations vulnérables.

Il s'appuie sur des auditions d'experts et sur l'analyse de dispositifs existants pour proposer des recommandations opérationnelles.

[Retrouvez ici l'intégralité de l'avis](#)

[Visionnez la webconférence de l'avis](#)



12

Réunions de  
groupe de travail

12

Recommandations

# Expression de la Plateforme RSE à l'occasion de l'Assemblée plénière du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Réunis en Assemblée plénière le 1er juillet 2024, les membres de la Plateforme RSE ont souhaité adopter une position commune autour des principes fondamentaux qui les relient. Ces membres réaffirment :

“

- Leur attachement aux trois piliers du développement durable, et particulièrement à la dimension de la lutte contre les inégalités et à celle de l'inclusion qui doivent être intégrées aux politiques environnementales.
- Leur vigilance quant au respect de la signature de la France particulièrement en ce qui concerne les grands textes sur l'environnement, à commencer par l'Accord de Paris, et aux institutions européennes.
- Les valeurs éthiques portées par la Plateforme, en particulier la lutte contre les discriminations énoncée dans l'article premier de la Constitution qui garantit « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».
- Le caractère essentiel du dialogue entre toutes les parties prenantes des entreprises, dans un esprit de coopération et d'innovation.

”

[Retrouvez ici l'expression de la Plateforme RSE](#)



# Évènements

# Congrès des 10 ans de la loi ESS

Le Congrès des 10 ans de la loi ESS, s'est tenu les 12 et 13 juin 2024 au Centre International de Conférences de Sorbonne Université, à l'initiative d'ESS France, la Chambre française de l'Economie Sociale et Solidaire. Plusieurs tables rondes et ateliers ont été organisés, dans le but de débattre de sujets en lien avec l'ESS, notamment la démocratie, l'urgence climatique ou encore l'état de l'ESS dans le monde.

La Secrétaire permanente est intervenue lors d'un atelier intitulé : « *Dans 10 ans, l'ESS constituera la figure de proue de l'entreprise responsable* », en soulignant l'importance de l'économie sociale et solidaire.

*« L'ESS est inspirante et rassurante pour le reste des entreprises car elle montre qu'il peut exister des entreprises qui se portent bien tout en se préoccupant de leur ancrage territorial et des questions de solidarités. »*



# Club France Paris 2024

Dans le cadre des Jeux Paralympiques, l'Union Sport & Cycle, rassemblant plus de 3 000 entreprises de la filière sports et loisirs, s'est mobilisée pour renforcer la sensibilisation autour de la RSE.

La Plateforme RSE a été invitée à intervenir lors de ce forum de rencontres et de promotion des pratiques sportives dans l'objectif de faire connaître son rôle, son fonctionnement ainsi que ses derniers travaux. Cela a permis par la suite de nourrir des réflexions et actions collectives de la part des entreprises membres de l'Union.



Sabine Buis, secrétaire permanente, et Mélodie Jannot, cheffe de projet, y ont présenté les dernières publications de la Plateforme, notamment l'avis « **RSE et ODD** ». Les participants ont montré un grand intérêt pour les travaux de la Plateforme. Elles ont également fait un point sur la nouvelle directive CSRD et ses implications sur la transformation des entreprises en accord avec les ODD.

# Emission Smart Job

Ghislaine Hierso, Vice-Présidente de la Plateforme RSE, était invitée sur le plateau de B Smart Change, média d'informations dédié aux transformations économiques et sociales. Elle a présenté l'avis de la Plateforme RSE relatif à **l'insertion professionnelle des personnes réfugiées** au cours de l'émission Smart Job diffusée le 7 novembre 2024.

Ghislaine Hierso a rappelé le cadre légal du statut de réfugié, soulignant les droits et obligations qui y sont associés. En tant que co-rapporteuse de l'avis, elle a également mis en lumière les **recommandations opérationnelles de la Plateforme RSE** visant à favoriser l'insertion professionnelle des personnes réfugiées dans l'entreprise.



[Retrouvez ici l'intégralité de l'émission](#)



# Rencontre au Ministère de l'Economie et des Finances

Le président de la Plateforme RSE ainsi que la secrétaire permanente ont rencontré le 13 novembre 2024 le conseiller en charge de la responsabilité sociétale et territoriale des entreprises de la ministre Marie-Agnès Poussier-Winsback, alors ministre déléguée chargée de l'économie sociale et solidaire, de l'intéressement et de la participation.

Cette rencontre fut l'occasion de présenter les travaux de la Plateforme et d'identifier des sujets d'intérêt communs :

- **Comment accompagner les entreprises pour que la RSE devienne un vivier de croissance ?**
- **Comment inciter les entreprises à s'investir dans des projets d'intérêt général ?**



# Soirée des Travaux publics : « Les TP Innovent ! »

Invitée par Jean-Pierre Cheval, Président de la Fédération des travaux publics Drôme-Ardèche, à intervenir sur la responsabilité sociétale des entreprises à l'occasion de la soirée des TP, la Secrétaire permanente de la Plateforme RSE a rappelé : **plus qu'une contrainte, la RSE est d'abord une opportunité.**



- “ La RSE doit être perçue comme un outil d'aide à la décision. Petite ou grande, l'entreprise doit considérer la RSE comme de la stratégie qui permet :
- D'identifier et prioriser ses impacts (+/-), risques et opportunités,
  - De connaître les sujets prioritaires,
  - De savoir en quoi le modèle d'affaires est affecté,
  - De mettre en place une stratégie ”

# Projet Public Factory

La Public Factory de Sciences Po Lyon est une fabrique de projets mobilisant les étudiants de 4e année en petites équipes autour de problématiques d'action publique et d'intérêt général concrètes et originales, pour lesquelles les sciences humaines et sociales peuvent apporter des pistes de réflexion utiles et des réponses. Il s'agit d'un dispositif de pédagogie active qui revendique l'intérêt de la formation en situation selon des dimensions collaboratives, créatives et professionnalisantes renforcées.

Missionnés à l'automne 2024 sur un projet « Gouvernance et récit collectif », sept étudiants (Capucine Leclerc, Eléonore Lefebvre, Félix Baudard, Manon Lains, Mélys Ramet, Solana Météreau et Thierry Rajaonson) se sont attachés à :

- Rédiger un récit collectif
- Faire évoluer une doctrine
- Produire du commun



# Revue de presse et médias

# Revue de presse et médias

En 2024, la Plateforme RSE a été citée dans plusieurs médias, mettant en avant ses travaux et recommandations sur des sujets clés liés à la responsabilité sociale des entreprises.

**l'Opinion**



**Vie publique**  
Au cœur du débat public



**Cdurable !**

**diAir**



**novethic**

**LesEchos**  
*Le Quotidien de l'Economie*

**Retrouvez l'actualité et les travaux de la  
Plateforme RSE**

**<https://www.strategie.gouv.fr/plateforme-rse>**

**LinkedIn**

**<https://www.linkedin.com/company/plateformerse/>**